



# La Mensuelle

Mars 2023

## Bernard MOGENET reconduit à la présidence de la FDSEA

Le 22 mars, le nouveau Conseil d'Administration a élu **Bernard MOGENET** pour un nouveau mandat à la tête de notre FDSEA. Le nouveau Bureau du mandat mars 2023-2026 a été élu (cf encadré au verso). Les priorités du mandat ont été définies et celui-ci s'annonce dense ! En effet, face à la pression toujours plus forte des réglementations nouvelles, des attentes sociétales et des mouvements environnementalistes ou autres animalistes, l'agriculture est souvent sommée de s'adapter. Nous avons la nécessité d'être présents dans ces débats et d'organiser la résistance paysanne pour éviter d'être sous le joug des bobos écolos, des escrolos et des décideurs trop souvent hors sol.



*Elevage à l'attache, transports des animaux, législation sur l'eau, sur la qualité de l'air,...* **les agriculteurs connaissent la trajectoire à prendre mais gardons les pieds sur terre.** Il faut du temps pour évoluer, et surtout rester réalistes quant aux normes et contraintes.

Il est prioritaire **d'être présent dans les débats économiques** au sein de toutes les filières. Les contraintes sont coûteuses et érodent le revenu des agriculteurs. L'organisation économique est stratégique car elle doit permettre aux producteurs de garder la main sur leur avenir. **Le syndicalisme économique est devenu une réalité.** Il conduit par exemple, votre FDSEA à s'impliquer concrètement pour une meilleure **valorisation de la viande locale**. Nous savons tous que **la question du revenu est centrale**. Il doit être à la hauteur du travail et des investissements et permettre de vivre dignement.

- L'un des enjeux reste évidemment **le dérèglement climatique** et le rôle qu'a à jouer l'agriculture car elle est avant tout source de solutions. **La question de l'eau** nécessite du courage et de l'engagement de la profession. Votre FDSEA sera force de proposition pour favoriser son stockage au sein des Savoie.
- **Le foncier reste une problématique** dans les départements savoyards qui continuent d'accueillir 12 à 13.000 habitants par an. Il faut le reconnaître, les mentalités ont évolué dans le bon sens, mais sous la pression, nous craignons que la loi Zéro Artificialisation Nette soit « adaptée » selon les territoires. Or, les autres secteurs économiques et l'attrait de la Suisse ne font que se renforcer avec, par exemple, une perspective de doubler le nombre de frontaliers en 10 ans ! **Restons présents et forts dans tous les projets de SCOT et de PLUi !**
- Dans **le dossier prédation**, la négociation du nouveau plan loup est évidemment l'un des premiers chantiers du mandat. Nous resterons forts dans le bras de fer qui nous oppose au monde environnementaliste pour **l'éradication de la brucellose** et n'accepterons aucun recul de la part de l'administration dans l'échéancier d'éradication mis en place.
- **Le renouvellement des générations** est une obligation face à la pyramide des âges. Nous travaillerons aux côtés des JA pour favoriser l'arrivée de la relève dans nos métiers. En parallèle, la question de l'emploi agricole s'affirme. Votre FDSEA est bien positionnée pour être aux côtés des exploitants.
- Par ailleurs, nous avons un point d'attention avec **les relations du monde agricole avec son administration**. Les DDT ont perdu en compétence, les DDPP se sont éloignées du monde agricole et les relations avec l'OFB doivent être recadrées, virilement si nécessaire. Nous ne supporterons plus que les fonctionnaires soient les militants de la cause environnementale ou animale durant l'exercice de leurs missions professionnelles.
- Enfin, il nous faut **communiquer positivement** sur la réalité de notre agriculture en sortant des clichés passésistes, en informant mieux le citoyen. Chaque agriculteur doit être respecté et vivre de son travail.

**Pour tout cela nous avons besoin de chacune et chacun de vous.** En 10 ans nous avons restructuré notre réseau syndical. Nous avons désormais des équipes locales fortes au service des territoires et de la profession et en mesure de représenter localement les intérêts de la profession. Avec **le renforcement de nos moyens d'animation**, il s'agit d'être aux côtés des syndicats locaux pour travailler au plus près du terrain. Nous avons **des challenges ensemble à relever**, tel que l'accueil des nouveaux profils d'installés dans la profession et dans notre syndicalisme. Nous devons **accroître nos collaborations avec les JA** pour de nouvelles synergies. Nous continuerons de développer les services qui demain assureront la pérennité de la Fédération. **Défendre nos valeurs, faire réussir l'agriculture, s'adapter et faire preuve de résilience, peser dans les débats de société,...** : ces enjeux sont nôtres dans les années prochaines. Nous savons que chaque agriculteur a **l'ambition de réussir**. Nous avons la mission de l'accompagner, de le soutenir, de le défendre. Pour nos combats professionnels, responsabilité, unité, solidarité... et force restent les clés du succès. **C'est tout cela qui donne un sens à notre action quotidienne !**

## Actualités

### ● **Entrave : FDSEA et JA participent activement aux travaux quant à l'avenir des bâtiments entravés et des vaches à l'attache**

Un voyage d'études en Suisse a été organisé en Mars dans le Canton de Fribourg par CERAQ dans le cadre de l'étude « Entr'Avenir » (en cours depuis 2021) pour mieux appréhender et caractériser le système entravé dans les Savoie ainsi que réfléchir aux évolutions possibles. A côté de ses travaux de R et D, un groupe de travail s'est constitué au sein de l'Interprofession Laitière des Savoie, auquel la FDSEA et les JA73/74 participent activement, afin de pouvoir contribuer à la constitution d'un argumentaire explicatif de l'implantation des vaches à l'attache dans nos filières savoyardes. Ceci est en lien avec un travail d'évolution des réglementations française et européenne en matière de Bien-être Animal. Les échanges avec nos voisins helvètes nous ont permis de découvrir leur réglementation ainsi que leurs pratiques avec deux visites d'exploitation puisqu'une incitation financière forte existe depuis près de 30 ans pour faire sortir les vaches au moins 13 fois/mois toute l'année. Modalités de mise en œuvre, « courette » bétonnée ou accès au pâturage, dresse-vaches et propreté des litière, docilité des animaux, ... autant de sujets qui ont alimenté les discussions et qui nous permettrons d'avancer dans la construction d'une position savoyarde quant à la possibilité de maintenir ces systèmes !

### ● **Recensement des chemins ruraux: soyez vigilants !**

La loi « 3DS » prévoit la possibilité pour un Conseil municipal de prendre une délibération pour procéder au **recensement des chemins ruraux de son territoire**. Cette délibération suspend, pour deux ans au plus, la **prescription acquisitive des chemins ruraux** qui peut bénéficier aux agriculteurs dans certaines conditions. Ce recensement est précédé d'une enquête publique obligatoire. La procédure est clôturée par une nouvelle délibération qui arrête le tableau récapitulatif des chemins ruraux. Ce tableau constitue une revendication de propriété de la part de la commune. **Votre FDSEA vous invite à être très attentifs aux recensements de ces chemins et à suivre de très près les travaux conduits dans ce cadre afin de prévenir les conflits d'usage entre activités de loisirs et activités agricoles.** Une formation sur le thème des servitudes de passage, chemins d'exploitation et chemins ruraux vous sera proposée à l'automne. Si vous êtes intéressé, vous pouvez déjà vous faire connaître auprès de Marie Faucheux-Bouffard au 04 79 33 17 36.



Votre expert  
HYGIENE de proximité

Lutte respectueuse de l'environnement  
Sécurité garantie enfants - animaux domestiques

**Luttez contre la prolifération des mouches !**

**Il faut agir maintenant !!!**

**Remise de 10% aux porteurs de la carte Moisson !**

**Remise de 10% aux porteurs de la carte Moisson !**

**Votre CAMDA des Savoie vous aide à lutter efficacement contre les mouches.**

Nos méthodes de lutte :

- traitement larvicide à appliquer toutes les 6 semaines sur le sol ;
- traitement à effet choc sur les murs intérieurs et les barrières etc, à appliquer toutes les 6 semaines.
- installation de pièges à phéromones de différentes tailles.
- installation de désinsecteurs électriques et à glu, spécial milieu agricole, magasin de vente ou atelier de fabrication...

Notre technicien, Clément Mahut vous conseillera la meilleure méthode avec une efficacité maximale !

**07 69 85 57 30**

**Demandez votre devis à votre expert**

PLUS FORTS ENSEMBLE

## Actions syndicales

### ● **Calamités agricoles : un nouveau zonage insuffisant !**

L'Etat a étendu la zone *calamités* au Pays du Mont-Blanc et aux Aravis. **Cela est très insuffisant pour nous.** D'autres zones ont été sévèrement impactées sans être prises en compte. Nous réfutons les méthodes de calcul utilisées. *A suivre...*

### ● **Loup : face à leur nombre, il faut se préparer à la défense des troupeaux !**

Un certain nombre d'éleveurs – ovins, caprins ou bovins – nous signale depuis quelques semaines la présence à proximité directe de leurs bâtiments ou tunnels de loups alors que les animaux ne sont pas encore mis au pâturage. Nous vous invitons à signaler ces situations en DDT par téléphone/mail : en Savoie 04/79/71/72/22 ou [ddt-seefc@savoie.gouv.fr](mailto:ddt-seefc@savoie.gouv.fr) ; en Haute-Savoie 06/86/43/87/11 ou [ddt-loup@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-loup@haute-savoie.gouv.fr) ainsi qu'auprès de nos services : 0613482556 ou [a.leclerc@fdsea-des-savoie.fr](mailto:a.leclerc@fdsea-des-savoie.fr) Pour rappel, si vous avez récolté sur l'hiver des preuves de présence de loups (photos ou vidéos), il vous faut les faire remonter à vos référents de secteur chasseurs ou louvetiers afin que ces informations puissent être prises en compte dans le comptage hivernal qui prend fin au 31 Mars.

## Votre FDSEA

### Elections du 22 mars 2023

#### Bureau FDSEA des Savoie – mandat 2023-2026

- **Président** : Bernard MOGENET
- **1<sup>er</sup> vice-président** : Jérôme DONZEL
- **2<sup>ème</sup> vice-présidente** : Isabelle PELLEGRINI
- **3<sup>ème</sup> vice-président** : Bernard DINEZ
- **Secrétaire général** : René FECHOZ CHRISTOPHE
- **Secrétaires généraux adjoints** :  
Julien CURDY et François CHAMOT
- **Trésorier** : Denis GONTHIER
- **Trésorier adjoint** : Eric DAVIET
- **Membres** : Lucile BARRAS, Guillaume BURGAT CHARVILLON, Marc COLLIN, Alain DELOCHE
- **Membres de droit** : Fabien PETIT ROULET (JA73), Guillaume LEGER (JA74)

### PAC 2023 : ouverture au 01/04 de la télédéclaration

La période des déclarations PAC s'ouvrira bien au 1<sup>er</sup> Avril et ce jusqu'au 15 Mai 2023. Nous vous invitons à consulter les informations mises à disposition sur le site internet [AgriculturedeSavoie](http://AgriculturedeSavoie) pour vous renseigner sur les principaux changements de la réforme PAC et vous recevrez l'InfoPac 2023 courant Avril qui récapitule les évolutions réglementaires et qui vous sera d'un appui précieux si vous réalisez votre dossier PAC seul. En cas de question, n'hésitez pas à contacter les services FDSEA.

*Nous vous attendons tous dès jeudi à La-Roche-sur-Foron !*

sur le stand de la  
FDSEA des Savoie

